

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE HERISSON**

Délibération n°47/2021

Nomenclature ACTE :
8.2 Aide sociale

L'an deux mil vingt et un, le 4 octobre à 19 h 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Stéphanie CUSIN-PANIT, maire.

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nb de suffrages exprimés
15	11	12 Pour : 12 Contre : 0 Abstentions : 0

Etaient présents : Stéphanie CUSIN-PANIT, Nicole BUVIN, Denis BONNEAU, Yolande PASQUET, Aurélie GILBERT, Emilie BERGONHE, André EMMENDOERFFER, Philippe PERCHE, Christian FOURNET, Damien LESPINASSE et Josette DOURBIAS.

Pouvoir : Nicolas CHEVALLIER donne pouvoir à Yolande PASQUET

Absents : Cheyenne GREAULT et Olivier PERRIER

Excusé : Gilles JACQUET

Date de la convocation :
28 septembre 2021

Secrétaire de séance : Yolande PASQUET

Date d'affichage :

**BUDGET POUR LE REPAS DES AINES ET DES COLIS DE FIN
D'ANNEE**

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Sous-Préfecture le :

Madame le Maire informe l'assemblée que la commission d'aide sociale, réunie le 9 septembre 2021, a proposé d'organiser un repas pour les aînés en janvier 2022 pour les personnes âgées de plus de 70 ans inscrites sur la liste électorale de la commune.

Comme les années précédentes, les époux(ses) n'ayant pas atteint l'âge requis pourront participer au repas après règlement de celui-ci.

Des colis seront également confectionnés pour les personnes ne pouvant pas participer au repas.

Après rappel du budget voté en 2020, par délibération n°68/2020 s'élevant à 2 200,00 €, Madame le Maire propose d'augmenter le budget à 2 800,00 € eu égard à l'augmentation du nombre de personnes de personnes atteignant 70 ans pour ce repas.

L'assemblée décide, à l'unanimité, d'augmenter l'enveloppe budgétaire à 2 800,00 € pour permettre l'organisation de ce traditionnel repas.

Pour extrait certifié conforme,
Hérisson, le 5 octobre 2021
Le Maire,

S. CUSIN-PANIT

